



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique du tourisme

Question écrite n° 41559

Texte de la question

M. Armand Jung attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat au tourisme sur les perspectives de la politique du tourisme en France. La France est la première destination touristique mondiale. Le secteur du tourisme représente un poids économique d'environ 720 millions de chiffre d'affaires et 2 millions d'emplois. Le tourisme, c'est aussi un secteur porteur de valeurs telles que la connaissance d'autres cultures, la tolérance ou l'échange entre les peuples. Le Gouvernement a fait part de sa volonté de poursuivre sa politique ambitieuse du tourisme qui peut se résumer à la formule ambitieuse de « vacances pour tous ». L'action touristique a été inscrite dans les nouveaux contrats de plan parce qu'il s'agit d'un véritable enjeu pour les régions et les départements. En conséquence il lui demande quelles sont les perspectives de cette politique touristique, et notamment en matière de tourisme social.

Texte de la réponse

Le secrétariat d'Etat au tourisme a engagé, depuis plusieurs années, une politique visant à permettre un accès aussi large que possible aux vacances. A cette fin, plusieurs actions concrètes sont en cours de réalisation. Le droit aux vacances est inscrit clairement dans la loi contre l'exclusion comme un droit fondamental. C'est dans ce cadre que la « Bourse solidarité vacances » a vu le jour et permettra à près de 10 000 personnes de partir en vacances en 2000. Par ailleurs, le tourisme des jeunes est un axe important de la politique du secrétariat d'Etat au tourisme en faveur de l'aide au départ en vacances. 500 jeunes se sont investis en 1999 dans des projets culturels et solidaires avec des associations locales de voyages à l'étranger. Les premiers Etats généraux du tourisme social se sont tenus à Paris les 6 et 7 mai 1999. La secrétaire d'Etat au tourisme a souhaité qu'ils trouvent un prolongement concret dans la création, fin 1999, d'une structure permanente de coordination nationale du tourisme social. L'extension du chèque-vacances aux salariés des PME/PMI, adopté par le Parlement en juillet 1999, doit contribuer à aider de nouveaux salariés à partir en vacances. Le doublement des crédits de rénovation du patrimoine immobilier du tourisme social et associatif et l'augmentation des subventions aux associations de tourisme familiales et caritatives sont autant de mesures qui valorisent le secteur du tourisme social. Un rapport vient d'être établi sur la place des vacances dans la politique familiale. Il doit contribuer à faire des propositions dans le cadre de la préparation de la conférence de la famille qui se déroulera en juin prochain. Le secrétariat d'Etat au tourisme a notamment pour objectif de redéfinir le sens et les priorités de la politique des vacances menées par les principaux acteurs. Il s'agit également de recentrer les aides des pouvoirs publics sur les plus démunis pour leur permettre de partir en vacances dans les meilleures conditions possibles. Il est également conscient que la question du financement des aides aux vacances est un élément déterminant pour le départ en vacances.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41559

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : tourisme

Ministère attributaire : tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 2000, page 989

Réponse publiée le : 3 avril 2000, page 2238